



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 5 décembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	9	12	4

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEGAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. CALLAMAND (suppléant de M. DUPARCHY), M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MILLET, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme SERPOL (suppléante de M. MARTINAND), Mme SERRE, M. TORRION.

Excusés : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU, Mme PITTI.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. de LEMPS, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Pouvoirs : Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme VOLAN (pouvoir à Noël DUPONT).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN, Secrétaire de séance.

Budget principal 2024 – Apurement du compte 45411

Rapporteur : M. CRACCHIOLO

Lors des contrôles préparatoires en vue de la confection du compte de gestion 2024, il est apparu que le compte 45411 « Travaux effectués d'office pour le compte de tiers » est débiteur de la somme de 153 344,95 €.

Les recherches effectuées indiquent que cette opération figurait déjà à la balance d'entrée 2007 des comptes de la Communauté de Communes des Monts Berthiand.

Les archives informatisées ne permettent pas de consulter les comptes de gestion antérieurs.

Les corrections d'erreurs sur exercices antérieurs suivent le schéma validé par le Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP) et repris dans la note interministérielle du 12 juin 2014 qui prévoit ainsi une délibération pour mouvementer le compte 1068. Ces corrections, pour l'essentiel, ne créent pas de discordance entre les résultats d'investissement du compte administratif et du compte de gestion.

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 et notamment le titre 10 du Tome I portant sur les modalités de comptabilisation des changements de méthodes comptables, des changements d'estimations comptables et des corrections d'erreurs sur exercice clos,

Vue la note interministérielle du 12 juin 2014,

Le Conseil d'agglomération,

Par 58 voix pour,

- **DECIDE** d'autoriser le comptable public à effectuer des mouvements sur le compte 1068 afin de corriger le solde 45411 par le mécanisme de correction d'erreur décrit supra et détaillé comme suit :

- débit du compte 1068 pour 153 344,95 €,
- crédit du compte 45411 pour 153 344,95 €.

- **DIT** qu'une information quant à ces opérations comptables d'ordre non budgétaires sera donnée dans l'annexe au compte de résultat et au bilan 2024.

Fait à Oyonnax, le 13 décembre 2024.



Le Président,

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget principal 2024 - Apurement du compte 45411.

.....
Date de décision: 12/12/2024

Date de réception de l'accusé 17/12/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 121224_2024166

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241212-121224_2024166-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 10-BP-apurement-cmpte-45411.pdf (99_DE-001-200042935-
20241212-121224_2024166-DE-1-1_1.pdf)